

Communiqué de presse

Mercredi 6 mai 2020



UN NOUVEAU GRAND RAPACE VICTIME D'ÉLECTROCUTION DANS LES HAUTES-ALPES

Dans le contexte de confinement lié au Covid-19, l'Office français de la biodiversité s'organise pour continuer à préserver la biodiversité et répondre aux sollicitations de ses partenaires. Une semaine après la mort d'un aigle de Bonelli en Ile de France, les agents du service départemental des Hautes-Alpes ont récupéré un aigle royal électrocuté après avoir heurté une ligne électrique.

Un jeune aigle royal retrouvé mort

Le 28 avril 2020, le service départemental des Hautes-Alpes est alerté de la présence d'un aigle royal équipé d'un traceur GPS sur la commune de Barillonnette. La balise indique que l'oiseau est immobile depuis le 26 avril et laisse donc penser à une mortalité. Malgré la période de confinement, deux agents de l'OFB se rendent sur place. Ils retrouvent l'aigle royal, mort, au pied d'un pylône de ligne électrique « moyenne tension » qui traverse un champ. Ces premiers éléments laissent penser à une mort accidentelle par choc avec ligne électrique et / ou électrocution comme hypothèse la plus probable. Il s'agit malheureusement de l'une des principales causes de mortalité de cette espèce. Après avoir effectué différents relevés biométriques (mesures sur plumes, pattes, bec et tête) et le prélèvement de plumes pour des analyses génétiques, les inspecteurs de l'environnement ont déposé le cadavre de l'oiseau au laboratoire départemental vétérinaire de Gap pour autopsie. Réalisée quelques jours plus tard, celle-ci confirmera un choc lié à une collision avec une électrocution. Une semaine plus tôt, un aigle de Bonelli mort dans des conditions similaires avait été récupéré par des agents OFB d'Ile de France : <https://ofb.gouv.fr/actualites/un-jeune-aigle-de-bonelli-retrouve-mort-dans-le-val-doise>



Un aigle né en 2019 dans la Drôme et suivi depuis

Le rapace étant toujours équipé de ses bagues, de son harnais et de sa balise, il a été possible d'en savoir plus sur l'identité de celui-ci. L'aigle royal est né en 2019 dans le département de la Drôme. Dans le cadre d'un programme de suivi de l'espèce par le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux et le Muséum national d'Histoire naturelle, il a été équipé le 23 juin 2019 au nid alors qu'il était encore un poussin n'ayant pas pris son envol. Ce programme scientifique, initié en 2012 dans le Massif Central a été élargi plus tard à la Drôme et aux Hautes-Alpes. Au total, 95 aigles

royaux ont été bagués. Parmi eux, 73 juvéniles ont été suivis par balise GPS. 11 ont été retrouvés morts. La cause principale de ces mortalités est l'électrocution / collision avec structure porteuse d'électricité qui représente 36 % des cas.

Les lignes électriques

La mortalité liée aux lignes électriques représente une des principales causes de mortalité non naturelle pour les oiseaux de moyenne ou grande taille en Europe. Parmi ceux-ci, on retrouve du fait de leur envergure ou

Contact presse

Florence Barreto : 06 98 61 74 85

Presse@ofb.gouv.fr / ofb@rumeurpublique.fr

de leur comportement en vol, des échassiers (cigognes) et aussi nombre de rapaces (vautours, faucons, aigles...). De mauvaises conditions météorologiques (vent fort, brouillard, pluie forte) ou de lumière (nuit, crépuscule, soleil rasant) peuvent rendre moins visibles les lignes électriques et entraîner une collision. Certaines d'entre-elles peuvent présenter des dangers plus importantes (placées sur des axes de migration, poste d'observation privilégié). L'électrocution se produit lorsque l'oiseau touche simultanément soit deux éléments conducteurs, soit un conducteur et un élément relié à la terre. Elle n'est pas toujours la cause de la mort puisque le seul choc de la collision peut suffire à tuer l'animal. Des solutions existent : dispositifs aidant les oiseaux à repérer les installations, isolation des câbles à proximité des poteaux, remplacement des structures les plus dangereuses, systèmes dissuasifs empêchant les oiseaux de se poser sur les parties dangereuses, installation de perchoirs et de nids artificiels et l'enfouissement de lignes.

L'aigle royal

L'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) est une espèce d'oiseaux de la famille des Accipitridés. Ce rapace, dont l'envergure peut atteindre 2,20 m pour un poids de 6 ou 7 kg, vit le plus souvent en zone montagneuse. Il se nourrit principalement de mammifères et d'oiseaux vivants ou morts, parfois aussi de reptiles et même de poissons et d'insectes. Il chasse habituellement d'un vol bas, parcourant méthodiquement le terrain et capturant ses proies par surprise. L'Aigle royal est monogame et les couples sont fidèles. Ils sont territoriaux et les aires des différents couples sont largement séparées (au moins 4 km et en général 10 à 20 km). La ponte de 1 à 3 œufs est déposée à partir de février-mars. L'aire est construite sur une paroi rocheuse ou un arbre. C'est un énorme assemblage de branchettes, couvert d'herbes, de laine et de feuillage. En général, seul le 1er aiglon éclos survit, car il cause la mort des autres jeunes, plus petits. Statut de conservation en France (UICN): VU (Vulnérable).

Source : Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2003-2020. Inventaire National du Patrimoine Naturel. https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2645/tab/fiche

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité né de la fusion de l'ONCFS et de l'AFB exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.